

Le rôle d'Alice Bally dans l'édition italienne du *Cours de linguistique générale*

Giuseppe COSENZA
Université de Genève

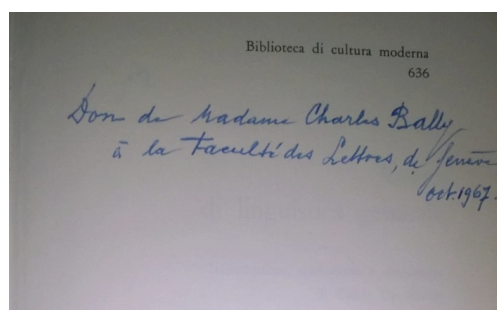
Résumé:

Après la Seconde guerre mondiale, les droits d'auteur sur les traductions du *Cours de linguistique générale* passaient entre les mains des héritières de Ch. Bally et d'A. Sechehaye. Dans cet article, à partir de documents conservés à la Bibliothèque de Genève, je présente l'attitude de Mme Bally dans la gestion de ces droits par rapport au cas de l'édition italienne. Le risque de ne pas avoir l'édition De Mauro a été réel et seulement certaines contingences, en partie dues à la volonté des héritières, ont conduit à cette édition.

Mots-clés: Fonds Bally, A. Bally, *Cours de linguistique générale*, *Corso di linguistica generale*, T. De Mauro, droits de traduction

INTRODUCTION

La bibliothèque de linguistique de l'Université de Genève possède un exemplaire de la première édition italienne du *Cours de linguistique générale* (dorénavant *CLG*¹) publié en 1967 par la maison d'édition Laterza sous le titre *Corso di linguistica generale. Introduzione, commento e note di Tullio De Mauro* (dorénavant *CLG/D*²). Cet exemplaire³ a été le point de départ de la recherche que je présente dans cet article⁴. Comme on peut le voir sur l'image ci-après, l'exemplaire de la bibliothèque de linguistique a été donné par Mme Bally; on lit clairement, probablement écrit par Mme Bally elle-même: «Don de Madame Charles Bally à la Faculté des Lettres, de Genève. Oct. 1967».



Étant donné la précision de la date, cela signifie que Mme Bally avait reçu très tôt l'exemplaire de l'édition italienne, vu qu'elle a été imprimée en juillet 1967.

Alice Bally (née Bretagne, 1883-1974) était la troisième épouse de Charles Bally (1865-1947) et après la mort de son mari, elle a hérité une partie des droits d'auteur sur le *CLG*; l'autre partie des droits appartenait à Albert Sechehaye à l'origine (1870-1946), avant de passer à sa femme Marguerite Sechehaye (née Burdet, 1887-1964). Il suffit d'un coup d'œil sur les dates pour reconnaître que les deux femmes ont été les titulaires des droits d'auteur sur le *CLG* pendant une période fondamentale pour l'histoire du *CLG* (cf. plus loin); entre la fin de la Seconde guerre mondiale et 1974 ont été publiées deux éditions fondamentales du *CLG*: l'édition

¹ Saussure 1916 [2005].

² Saussure 1967.

³ Sa cote est C 3 SAU Cor.

⁴ Les résultats que je présente dans cet article ont été partiellement présentés au congrès *Le Cours de linguistique générale 1916-2016. L'émergence* – Genève, 9-14 janvier 2017. Je tiens à remercier Claire Forel avec qui j'ai découvert l'exemplaire du *CLG/D* ayant appartenu à Alice Bally. Je remercie aussi les archivistes de la salle Senebier qui m'ont accordé l'autorisation de consulter les documents mentionnés dans cet article.

critique (1967/1968-1974) de Rudolf Engler et l'édition italienne (première édition 1967) de Tullio De Mauro.

L'exemplaire susmentionné contient aussi un morceau de papier tapuscrit collé derrière la couverture que, probablement, A. Bally avait fait ajouter par les bibliothécaires en suggérant le texte ci-après:

«Notice de Madame Charles Bally:

Cette traduction italienne du Cours F. de Saussure

a été admirée par plus d'un connaisseur, notamment par M. Léop. Gautier, qui m'a écrit à ce sujet: "Cet ouvrage contient des études, des commentaires de grande valeur, qui manifestent une compétence et une information exceptionnelles"».

On sait que Léopold Gautier a suivi le deuxième cours de linguistique générale tenu par Ferdinand de Saussure durant l'année académique 1908-1909 et que Gautier a publié en 1922 – avec Ch. Bally – le *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*⁵; donc la valeur du commentaire de Gautier sur le *CLG/D* m'apparaît pertinente. Malheureusement, je n'ai pas trouvé la lettre de Gautier au Département des manuscrits de la Bibliothèque de Genève (dorénavant BGE), mais, dans le Fonds Bally, il y a une partie des documents de Mme Bally concernant l'œuvre de Ch. Bally et le *CLG* après la mort de son mari. À mon avis, certaines lettres concernant les droits d'auteur pour la traduction italienne du *CLG* sont particulièrement révélatrices: elles nous permettent de reconsidérer le rôle joué par A. Bally – et plus largement par les héritières des droits d'auteur de Ch. Bally et A. Sechehaye – pour la diffusion du *CLG* entre les années cinquante et soixante-dix du siècle dernier.

Avant d'aborder le sujet principal, une clarification est nécessaire: dans l'article, j'appelle *CLG/D l'édition italienne*, car – comme cela est connu des spécialistes – il ne s'agit pas d'une simple traduction, mais T. De Mauro y a ajouté le paratexte le plus connu et traduit encore aujourd'hui lié au *CLG*; dans une certaine mesure, l'édition italienne conserve et élargit une histoire éditoriale qui, en 1967, avait à peu près cinquante ans et, aujourd'hui, un siècle après la parution du *CLG*, on peut reconnaître que l'édition De Mauro a été publiée pendant ce qu'on peut appeler la deuxième expansion du *CLG* dans la communauté scientifique (cf. plus loin). Je n'aborde pas la question du rôle joué par le *CLG/D* pour la diffusion des idées de Saussure dans le domaine plus large des sciences sociales, mais il est évident que le *CLG/D* et l'édition critique établie par Engler ont donné une vision différente de la pensée de Saussure et ont eu un rôle fondamental pour l'expansion du *CLG*.

⁵ Saussure 1922 [2011].

1. LES TRADUCTIONS DU *CLG* SE MULTIPLIENT

Dans un article paru dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure* en 2016, Estanislao Sofia a publié une version préliminaire du contrat d'édition pour le *CLG*, contrat établi entre Payot, d'une part, et Bally et Sechehayé d'autre part⁶. L'article VIII du document concerne la définition des titulaires des droits d'auteur pour les traductions du *CLG*: «Art. VIII. MM. Bally et Sechehayé conservent tous les droits de traduction sur l'ouvrage qui fait l'objet du présent contrat: ils s'engagent toutefois à bonifier à MM. Payot & Cie la moitié de tout bénéfice qu'ils pourraient retirer de la publication de la dite traduction si elle était entreprise par un autre éditeur que MM. Payot & Cie.»⁷.

Probablement, c'est la conviction de la valeur scientifique de l'œuvre qui a persuadé les deux éditeurs du *CLG* à s'engager dans la diffusion la plus large possible de l'ouvrage. Il y a deux arguments à l'appui de cette motivation: la mention explicite dans l'article IV du contrat des frais pour le «service de presse qui sera fait sur les indications de MM. Bally & Sechehayé et dont le chiffre est fixé à cent exemplaires»⁸ et la dense correspondance afin de promouvoir le *CLG* dans les pays non-francophones⁹.

Dans l'article «Le *CLG* à travers le prisme de ses (premières) réceptions»¹⁰, les auteurs signalent la période entre 1916 (année de la première édition du *CLG*) et la fin de la Seconde guerre mondiale (autour de 1945) comme la première phase d'expansion du *CLG*. Trois aspects principaux caractérisent cette première phase:

1. Bally et Sechehayé s'étaient engagés à diffuser le *CLG* dans les pays non-francophones afin de faire circuler le livre.
2. La première diffusion du *CLG* est circonscrite, pour ainsi dire, au domaine de la linguistique et les mentions dans d'autres domaines sont rares et occasionnelles.
3. La diffusion dans la linguistique a été facilitée par deux mouvements institutionnels liés aux études sur les langues: l'organisation des congrès internationaux des linguistes (La Haye 1928 et surtout Genève 1931) et la constitution des écoles de linguistique (Prague, Copenhague), où le *CLG* a eu le rôle de texte fondateur.

Quelques années après la fin de la Seconde guerre mondiale, Ch. Bally et A. Sechehayé meurent; c'est dans cette même période que, à mon avis, commence une deuxième phase de diffusion du *CLG*, caractérisée par d'autres aspects que la phase précédente:

⁶ Cf. Sofia 2016.

⁷ BGE, Ms. fr. 5011, f. 157, cité dans Sofia 2016, p. 12.

⁸ Sofia 2016, p. 12.

⁹ Cf. D'Ottavi, Fougeron 2016; Sofia 2016; Sofia, Swiggers 2016.

¹⁰ Sofia, Swiggers 2016.

1. Élargissement du structuralisme dans des domaines autres que la linguistique.
2. Début des travaux sur les sources manuscrites.
3. Augmentation exponentielle des traductions.

Le premier et le deuxième point ont des dates plus ou moins acceptées par la communauté scientifique. En ce qui concerne l'élargissement du structuralisme, toutes les périodisations sont d'accord que c'est après la Seconde guerre mondiale que le structuralisme est devenu le paradigme commun à plusieurs disciplines: que la périodisation soit basée sur des dates de publication d'ouvrages fondamentaux¹¹ ou qu'elle soit basée sur la distinction entre structuralisme linguistique et structuralisme transdisciplinaire¹². Sur le début des études sur les manuscrits saussuriens, on peut postuler la date de départ en 1957, année de l'apparition de la thèse de Robert Godel *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*¹³. Par contre, l'augmentation des traductions du *CLG* est liée strictement aux deux événements mentionnés, car tous les deux conduisent le *CLG* hors de la linguistique: au point de vue philologique, le *CLG* est un cas complexe et stratifié pour la reconstruction du texte; au point de vue théorique, hors de la linguistique le *CLG* a connu deux utilisations principales: comme point de départ pour construire une épistémologie des sciences de l'homme et en tant que force innovatrice pour la constitution de nouvelles disciplines, notamment la sémiotique¹⁴. À ces deux facteurs scientifiques il faut ajouter que le français a perdu tout au long du XX^{ème} siècle le rôle de langue scientifique principale en faveur de l'anglais, donc les traductions deviennent de plus en plus nécessaires par rapport à la première moitié du XX^{ème} siècle.

À ce propos et pour ce qui concerne le nombre des traductions du *CLG* dans ces deux périodes, il est intéressant de constater que les données fournies par Payot à A. Bally en 1971 montrent clairement une différence entre la première phase et la deuxième. Jusqu'en 1947 les traductions du *CLG* étaient au nombre de quatre: japonaise en 1928, allemande en 1931, russe en 1933 et espagnole en 1947. Ces quatre traductions sont celles que Bally et Sechehaye ont autorisées. Quand, en 1971, A. Bally fait la requête à Payot de la liste des traductions du *CLG*, la maison d'édition répond le 9 novembre 1971 par une liste qui contient les informations suivantes: le pays; la maison d'édition; l'année de la signature du contrat; l'année de publication.

Dans le tableau ci-après, je reproduis la liste avec les années de signature du contrat et les années de parution de la traduction. On verra que

¹¹ Dosse 1991; 1992.

¹² Milner 2002.

¹³ Cf. Godel 1969.

¹⁴ Le terme utilisé par Saussure est *sémiologie*, mais aujourd'hui la science des signes est principalement connue sous le terme de *sémiotique* (cf. Cosenza 2016).

le nombre a plus que doublé par rapport à la première phase d'expansion du *CLG*¹⁵.

Pays	Année de publication	Année de signature du contrat
États-Unis	1959	1957
Pologne	1961	1955
Hongrie	1967	1966
Italie	1967	1963
Yougoslavie	1969	1967
Suède	1970	1968
Brésil	1970	1968
Portugal	1971	1971
Grèce	1979	1971

À cette liste il faut ajouter la traduction en langue afrikaans d'Afrique du Sud parue en 1966 et sur laquelle a été accordée la publication sans contrat et sans paiement de droits d'auteur¹⁶, et les traductions coréenne (1975) et turque (1976) publiées après la mort de Mme Bally (on peut toutefois supposer que le contrat a été signé avant 1974). De toute façon et même si on en reste à la liste de 1971, il est évident que les traductions du *CLG* ont plus que doublé par rapport à la première phase.

On comprend bien que les héritières des droits d'auteur sur le *CLG*, premièrement Alice Bally et Marguerite Sechehayé, ont dû gérer cette deuxième vague très forte d'expansion: d'un côté les héritières ont eu des avantages économiques, mais de l'autre côté elles se sont trouvées en face de décisions difficiles pour accorder ou pour céder les droits d'auteur à tel ou tel savant ou maison d'édition. Il faut remarquer que ni A. Bally, ni M. Sechehayé n'avaient un intérêt théorique immédiat pour le *CLG*, différence importante par rapport aux éditeurs qui étaient linguistes et successeurs de la chaire de linguistique générale de Saussure à l'Université de Genève¹⁷. Plus loin on verra, avec le cas de la cession des droits d'auteur de l'édition italienne, la façon dont Mme Bally – et en partie aussi Mme Sechehayé¹⁸ – a géré cette demande croissante sur les droits d'auteur du *CLG*.

¹⁵ Cf. BGE, Ms. fr. 5011, ff. 418-419. J'ai réorganisé la liste fournie par Payot sur la base de l'année de publication, tandis que Payot l'avait organisée sur la base de l'année de signature du contrat (cf. *ibid.*, f. 418). J'ai marqué en gras la date de parution de la traduction grecque parue en 1979, huit ans après le document ici présenté.

¹⁶ Cf. BGE, Ms. fr. 5011.

¹⁷ Sur ce point on peut avancer des doutes par rapport à Marguerite Sechehayé. Elle avait suivi le troisième cours de linguistique générale tenu par F. de Saussure en 1910-1911 et ses notes ont été utilisées par son mari dans la collation du troisième cours (cf. Sofia 2015) et transcrites par Engler dans le *CLG/E*. Toutefois, M. Sechehayé, après 1911, s'est dirigée vers des études de psychanalyse et le traitement de la schizophrénie. Tout au plus, on peut dire qu'elle avait un intérêt scientifique indirect pour la linguistique. Cet intérêt minimal pour le *CLG* est déductible aussi de la correspondance avec A. Bally sur les droits de traduction italienne (cf. plus loin).

¹⁸ Pour des raisons de confidentialité, les documents d'A. Sechehayé et de sa femme ne sont pas complètement exploitables.

2. LE RÔLE D'ALICE BALLY DANS LE *CLG/D*

Les documents de Mme Bally conservés à la BGE montrent qu'aucune stratégie préméditée n'a été adoptée au sujet de la cession des droits de traduction du *CLG*, mais que les héritières ont appliqué des critères changeants selon les différents cas qui leur sont arrivés. Dans cette perspective, le cas de la cession des droits d'auteur pour la traduction italienne montre toutes les contingences qui ont conduit à De Mauro comme auteur de l'édition italienne; on verra que si, d'un côté, De Mauro n'a pas été choisi par les héritières de Bally et Secheyaye, de l'autre côté certaines décisions et événements liés aux droits d'auteur du *CLG* ont empêché que la traduction italienne soit réalisée par un autre savant.

Le 8 juin 1961, Payot envoie une lettre tapuscrite à Mme Bally et à Mme Secheyaye sur la demande de cession des droits d'auteur pour la traduction italienne du *CLG*. On y trouve le passage suivant: «Nous recevons des Éditions Feltrinelli, à Milan, une demande d'option sur droits de traduction en langue italienne de l'ouvrage de F. de Saussure: "Cours de linguistique générale". Avant de répondre à cet éditeur, nous aimerions avoir votre avis et savoir si nous pouvons lui donner cette option? [...]»¹⁹.

Le point à remarquer est que, deux ans avant la signature du contrat pour l'édition italienne avec Laterza, Payot a été contacté par une autre maison italienne: Feltrinelli. Cette lettre de Payot ouvre la discussion entre Mme Bally et Mme Secheyaye sur la traduction italienne et le 12 juin 1961 – c'est-à-dire quatre jours après la date sur la lettre de Payot – Mme Bally écrit à Mme Secheyaye, entre autres, la chose suivante²⁰:

«J'ai fait part à Payot de mes réserves – et voilà qu'il ns bombarde d'une nouv lettre. J'attire votre attention sur le fait qu'il faut là aussi se montrer sévère et ne pas céder des facil. de traduct. à n'importe qui. Je me souviens trop bien avec quels soins et quels scrupul Charles et Alb. avaient contrôlé la trad. allem, confiée pourtant à un ling. d'âge mur et chevronné, le prof lommel [*sic* – *G.C.*] (ami de l. [*sic* – *G.C.*] Gautier)

[...]

Pr ma part, je cpte exig que le ling italien connu, et ami de Genève, le prof Devoto, soit appelé à donn son avis non seulem sur la valeur du traducteur (dont on ne ns dit rien!) mais aussi sur les ébauches de la trad projetée, sinon sur l'ensemble du travail achevé.

De votre coté, si vs connais un ling italien de renom, n'hésitez pas à la mettre à contribut – tt ling digne de ce nom peut et doit considérer comm un honn

¹⁹ BGE, Ms. fr. 5011, f. 358.

²⁰ Il s'agit d'une copie de la lettre probablement obtenue par papier carbone. Il semble que Mme Bally faisait toujours des copies des lettres les plus importantes. De plus, dans le Fonds Bally de la BGE on trouve aussi des résumés d'entretiens d'A. Bally avec différents savants (cf. *ibid.*, Ms. fr. 5011-5013). Les lettres d'A. Bally contiennent beaucoup d'abréviations et des fautes de frappe. Afin de ne pas alourdir la lisibilité des parties mentionnées dans cet article, on a choisi de transcrire le texte sans modifications par rapport à l'original (sans pourtant respecter les lignes).

d'interv en pareil cas. On peut mm sugg  r que son nom figure en   gide de la traduct de ce livre, devenu la bible des ling et des phil du monde entier»²¹.

Deux jours apr  s, Mme Bally re  oit la r  ponse de Mme Sechehaye, dont voici une partie: «J'ai   crit    Payot dans le m  me sens que vous, en demandant le contr  le du Prof. Devoto, pour la traduction en italien»²².

Simple co  incidence que toutes les deux aient pens      Giacomo Devoto? A. Bally n'  tait pas de cet avis, comme on peut le v  rifier dans la r  ponse    Payot, dat  e du 15 juin 1961, o   elle exprime ses doutes sur Devoto pour des questions logistiques, et soumet la cession des droits d'auteur    la condition d'avoir des garanties sur le traducteur:

«[...] j'avais pri   Mme Sechehaye de retrouver dans les affaires de son mari le nom d'un linguiste de Milan, susceptible de nous aider en l'occurrence, pour obtenir surtout des renseignements sur la valeur du traducteur   ventuel de l'ouvrage [...]

Mais Mme Sechehaye ne s'encombre pas de soucis et me fait savoir qu'elle se rebat sur le prof. Devoto, – dont je lui avais parl   incidemment, – celui-ci toutefois, r  sidant    Florence, et non    Milan, risque de se r  cuser. Tandis qu'il y a    Milan, je m'en souviens tr  s bien, un linguiste connu, ami de mon mari et de Gen  ve, qui aurait toutes facilit  s pour superviser la traduction projet  e. Malheureusement, son nom m'  chappe.

Quoi qu'il en soit, il ne faut accorder l'autorisation de traduction que sur des garanties strictes quant    la valeur du traducteur, obtenir que son nom soit donn   et que la traduction soit soumise    l'appr  ciation d'un linguiste r  put  , appel      donner son avis avant la publication, sur les   bauches d'abord, puis sur l'ensemble du travail achev  .

[...]

P.S. Je crois me souvenir du nom d'un autre linguiste milanais: le Prof. Migliorini (??)»²³.

Il y a plusieurs points    remarquer d'apr  s ces lettres. La requ  te de Feltrinelli s'est heurt  e    un veto des h  riti  res: toutes deux sont d'accord que la cession des droits de traduction soit donn  e sous certaines garanties; vu que Feltrinelli n'a pas   t   retenu pour   diter le *CLG* en italien, on peut soutenir que Feltrinelli n'  tait pas en mesure de donner les garanties exig  es par Mme Bally et Mme Sechehaye. Par ailleurs, la suggestion de Devoto – suivie par celle de Bruno Migliorini par A. Bally – fait ressortir que le veto se fonde sur une condition de qualit   de la traduction; d'o   on peut d  duire que les h  riti  res   taient int  ress  es    une traduction italienne de qualit  , dans la mesure o   elles   taient pr  tes    sugg  rer un linguiste italien renomm      la maison Feltrinelli. Toutefois,    cela s'ajoutent pour A. Bally des questions logistiques peu fond  es: il semble que le seul fait d'  tre de

²¹ *Ibid.*, Ms. fr. 5011, f. 312.

²² Le 14 juin 1961 (*ibid.*, f. 313).

²³ Le 15 juin 1961 (*ibid.*, f. 359).

Florence fasse de Devoto une solution impraticable. Cependant, elle apprendra très tôt que Migliorini n'était pas non plus professeur à Milan.

Un autre point à remarquer concerne De Mauro, qui n'est pas mentionné dans ces documents²⁴. D'autres questions demeurent également ouvertes: pourquoi A. Bally veut-elle suggérer un traducteur à Feltrinelli? Et pourquoi a-t-elle pensé à Devoto et Migliorini? Qui est le linguiste de Milan «ami de son mari et de Genève» dont elle ne se rappelle plus le nom?

Commence à apparaître le rôle, un peu contrastant, joué par A. Bally: elle exige des éditions de qualité pour le *CLG* – même si elle n'était pas linguiste – et elle s'engage afin de faire aboutir de nouvelles éditions.

3. À LA RECHERCHE D'UN TRADUCTEUR

La recherche d'un linguiste à suggérer à Feltrinelli ne s'arrête pas aux indications fournies dans la réponse à Payot. A. Bally commence à se renseigner dans son réseau de connaissances personnelles sur le linguiste milanais oublié; une carte postale témoigne qu'elle a pris des informations sur les linguistes italiens afin de trouver un traducteur ou au moins un superviseur pour la traduction, en voici un extrait:

«Revenant sur la question que nous aurons évoquée ensemble lors de ma trop courte visite à Genève, je crois que le prof. A. [*sic* – G.C.] Migliorini – autrefois professeur à Rome – serait plus indiqué pour patroner [*sic* – G.C.] une édition italienne du Cours de linguistique. Il semble s'intéresser particulièrement aux problèmes de sémantique et à l'état actuel des langues. Le prof. Giacomo Devoto, de Florence, est naturellement un grand nom, mais les ouvrages qu'il a publiés montrent qu'il s'est orienté davantage vers l'évolution historique des langues que vers leur grammaire statique»²⁵.

Donc A. Bally pendant tout le mois de juin a cherché un linguiste italien réputé, mais ni Devoto, ni Migliorini n'étaient professeurs à Milan, et même si M. Gloor lui a donné des informations plus détaillées, la question logistique restait un obstacle. On peut se poser la question: pourquoi Mme Bally a-t-elle rappelé ces deux linguistes italiens?

Une première hypothèse renvoie aux congrès internationaux des linguistes tenus à Genève (1931) et à Rome (1933). Ch. Bally a été le président du comité organisateur du congrès de Genève et A. Sechehaye le secrétaire. Dans la liste des participants on trouve Devoto (qui à l'époque était professeur à Padoue) et Migliorini (à l'époque membre de l'*Enciclopedia italiana* à Rome). Au congrès de Rome, Migliorini était le secrétaire et Devoto apparaît dans le comité d'organisation, mais seul Se-

²⁴ Il faut rappeler qu'à l'époque De Mauro était un jeune professeur; il avait obtenu son diplôme en 1957 et en 1960-1961 était privat-docent à l'Université de Rome.

²⁵ Carte postale de Renée et Serge Gloor à A. Bally, du 28 juin 1961 (BGE, Ms. fr. 5011, ff. 360-360v).

chehayé y a participé, tandis que Bally s'était inscrit sans participer²⁶. Probablement A. Bally a connu ces deux linguistes à Genève pendant le congrès de 1931.

Une deuxième hypothèse ressort des papiers de Ch. Bally. Dans le Fonds Bally à la BGE est conservé un ensemble de feuillets dans lesquels Bally avait récolté des informations sur ses collègues²⁷; il s'agit d'un ensemble de fiches classées par ordre alphabétique parmi lesquelles on trouve celles de Devoto et de Migliorini²⁸, mais il n'y pas d'autres savants italiens. De plus, A. Bally aurait dû se faire à elle-même le reproche qu'elle fait à M. Sechehayé, celui de n'avoir fait que des recherches superficielles sur la qualité des éventuels traducteurs. En effet, d'après le Fonds Bally, il est évident que son mari avait réparti les informations sur ses collègues en deux catégories différentes: d'un côté, les collègues avec lesquels il n'avait pas une collaboration stricte et les étudiants les plus prometteurs²⁹; de l'autre côté, il avait demandé aux collègues les plus proches des *curricula vitae*, parmi lesquels on trouve par exemple ceux d'Albert Sechehayé, Tommaso R. Castiglione et Giuliano Bonfante³⁰. Probablement, si A. Bally n'a pas tiré les noms de Devoto et Migliorini du souvenir des Congrès de linguistique, elle les a trouvés dans les fiches de son mari. Mais, quoi qu'il en soit, la question logistique fait tomber ces deux candidats.

Par contre, d'après la correspondance de Mme Bally, il semble qu'elle était décidée à trouver un traducteur italien, mais il est surprenant qu'il n'y ait pas plus de lettres ou de documents sur cette recherche: ou elle a détruit les autres lettres, mais alors pourquoi conserver et consigner ces documents à la BGE? Autrement elle a dû s'occuper d'une autre affaire plus urgente et plus compliquée que la recherche d'un traducteur italien. La deuxième hypothèse me semble la plus probable, parce que pendant la même période de la demande de Feltrinelli, il y a une autre requête des droits d'auteur pour une autre édition du *CLG*: l'édition critique d'Engler (dorénavant *CLG/E*³¹).

Aujourd'hui et aux yeux des chercheurs saussuriens, le *CLG/E* apparaît comme un chef-d'œuvre magistral, qui nous montre le travail éditorial fait par Bally et Sechehayé par rapport aux sources manuscrites. On sait que l'édition critique d'Engler permet de suivre pas à pas le *CLG* et ses sources et de voir immédiatement comment ce matériau a été retravaillé par les éditeurs. Toutefois, du point de vue des héritières, la demande de publication d'une édition critique ne devait pas apparaître ainsi fondamentale. Tout au contraire: pourquoi concéder une autorisation pour la publication d'une édition critique d'un livre devenu «la bible des linguistes et des phi-

²⁶ Cf. Migliorini, Pisani (éds.) 1935, pp. VI-XI.

²⁷ Cf. BGE, Ms. fr. 5149/1.

²⁸ Dans la fiche de Migliorini sont mentionnés Vittore Pisani et Giuliano Bonfante.

²⁹ BGE, Ms. fr. 5149/1.

³⁰ Cf. BGE, Ms. fr. 5022A/8; je reviendrai plus loin sur ce dernier nom.

³¹ Saussure 1967/1968-1974.

lologues du monde entier»³²? Aux yeux des deux femmes, une édition critique apparaît à l'époque comme une invalidation de l'édition de leurs maris³³ et une des raisons pour accorder ou non les droits d'auteur a été la défense de l'image de Bally et Sechehaye. L'histoire éditoriale du *CLG/E* est une question complexe qui ne peut pas être abordée ici, mais elle a joué un rôle important par rapport à la recherche du traducteur italien et donc je résume schématiquement les étapes principales de cette affaire, selon les documents déposés à la BGE³⁴:

29 mai 1961	La lettre de Payot à A. Bally et M. Sechehaye sur l'autorisation de la publication d'une édition critique du <i>CLG</i> (la demande de R. Engler jointe à la lettre de Payot est datée du 20 mai 1961).
Juin 1961	Veto de M. Sechehaye et avis négatif d'A. Bally pour l'autorisation.
Été/automne 1961	George Redard, Robert Godel et Rudolf Engler ont eu une correspondance étendue et des entretiens avec A. Bally afin de la convaincre du but scientifique du <i>CLG/E</i> ³⁵ .
Janvier 1962	A. Bally informe Payot qu'elle a changé d'avis.

On voit bien que la demande de Feltrinelli (du 8 juin 1961) a été faite à la même période que la requête pour le *CLG/E* et que les efforts diplomatiques faits par Redard, Godel et Engler pour convaincre Mme Bally ont détourné son attention de la question du traducteur italien.

Le dernier point qui a dû arrêter la recherche d'un traducteur italien est l'oubli du nom du linguiste milanais «ami de son mari et de Genève». La question du linguiste de Milan demeure irrésolue et est probablement irrésoluble, mais on peut faire des hypothèses pour mieux comprendre pourquoi A. Bally n'a pas retrouvé ce linguiste milanais. À mon avis, on peut envisager trois candidats: Benvenuto Terracini (1886-1968), Cesare Segre (1928-2014) et Giuliano Bonfante (1904-2005).

Si on prend les colloques internationaux des linguistes comme une piste pour les linguistes italiens connus par A. Bally, elle aurait dû se souvenir de Terracini qui a été délégué de l'Université de Milan aux conférences de Genève et de Rome. Toutefois, après la Seconde guerre mondiale, Terracini est devenu professeur à Turin après son retour en 1947 d'Argentine où il s'était réfugié pendant le fascisme.

³² A. Bally (BGE, Ms. fr. 5011, f. 312).

³³ Effectivement, il y a des savants qui jugent que le *CLG* est un livre non saussurien et apocryphe (cf. Bouquet 2010; Mejía 2014, pp. 678-679); le point de vue d'Engler est plus complexe et il n'est pas possible de le résumer ici. Pour une reconstruction partielle des positions sur les auteurs du *CLG*, cf. Cosenza 2016.

³⁴ BGE, Ms. fr. 5011, ff. 323-357.

³⁵ Il y a des manuscrits d'A. Bally contenant ses résumés des discussions pendant des entretiens; probablement ces manuscrits ont été produits après des confrontations.

L'hypothèse de Segre m'a été suggérée par De Mauro. Élève de Terracini à Turin, en 1961 Segre était professeur à l'Université de Pavie (très près de Milan) et en 1963 il a édité en italien *Linguistique générale et linguistique française* de Ch. Bally pour la maison d'édition Il Saggiatore de Milan.

Bonfante est né à Milan, mais il n'a pas enseigné dans cette ville. À cause du fascisme, il a fui l'Italie et a vécu et enseigné à Genève entre 1936 et 1939, avant de partir pour les États-Unis. À son retour en Italie, Bonfante est devenu professeur à l'Université de Gênes.

De ces trois hypothèses, celle de Segre est à écarter à mon avis, parce qu'il n'avait sûrement pas connu Ch. Bally qui est décédé lorsque Segre avait 19 ans. Les deux autres sont valables, mais les vicissitudes liées au fascisme et à la Seconde guerre mondiale ont créé des conditions qui ont empêché A. Bally de retrouver le linguiste milanais. Toutefois, je suis persuadé que le linguiste oublié par Mme Bally est Bonfante, parce que, d'après le Fonds Bally, Bonfante est celui qui correspond le mieux à la description d'ami de Genève et de son mari: 22 lettres adressées à Ch. Bally par Bonfante (entre 1931 et 1946, depuis Madrid, Genève et Princeton); le *curriculum vitae* de Bonfante dans les papiers de Ch. Bally; une lettre de condoléances envoyée en 1947 à l'occasion du décès de Ch. Bally. Les lettres sont toutes particulièrement reconnaissantes envers Ch. Bally pour son aide pendant le départ de Bonfante d'Italie. À titre d'exemple de cette reconnaissance, je donne un extrait de la lettre de Bonfante à l'occasion du décès de Ch. Bally: «Jamais je n'oublierai votre mari, sa bonté, son charme, son érudition. La race de ces hommes s'éteint, me semble-t-il. Je vous suis infiniment reconnaissant de m'avoir envoyé son portrait. Je l'ai déjà fait encadrer, il ne me quittera plus»³⁶.

Ces deux contingences historiques entremêlées (affaire CLG/E et linguiste milanais oublié) ont fait tomber la recherche d'un traducteur du CLG en 1961 par A. Bally. C'est cette situation qui a créé les conditions pour qu'un autre linguiste renommé devienne – deux ans après – l'auteur de l'édition italienne du CLG.

4. C'EST LE LIVRE QUI A CHOISI LE TRADUCTEUR

Dans le Fonds Bally de la BGE, il n'y a pas de documents au sujet de l'acquisition des droits d'auteur par De Mauro ou par Laterza. En juin 2016, j'ai demandé des renseignements à De Mauro à ce sujet et il m'a très gentiment répondu, entre autres, la chose suivante:

«Comme je l'ai raconté à différents endroits, en réaction à mes propos selon lesquels tous les savants italiens intéressés possédaient le CLG en français à la maison, Vito Laterza et Donato Barbone, doutant de moi de façon saine, ont écrit à Payot pour expliquer à quel point le nombre d'exemplaires vendus avait été misérable durant un demi-siècle en Italie, ce qui a poussé Vito à me repropo-

³⁶ BGE, Ms. fr. 5015, f. 134.

ser l'idée d'une traduction et ce qui explique ma demande de relier la trad[uction] à un commentaire qui puisse utiliser, grâce aux bons offices de Godel que j'avais rencontré à Rome, l'édition que Rudolf Engler, je le savais, avait commencée. Payot et Laterza ont signé le contrat de traduction et je me suis mis au travail»³⁷.

Du récit de De Mauro il ressort qu'il n'était pas persuadé de la nécessité de traduire en italien le *CLG* («tous les savants italiens intéressés possédaient le *CLG* en français à la maison»). C'est la ténacité de la maison d'édition qui a joué un rôle diplomatique des plus importants: d'un côté ils ont dû convaincre De Mauro en lui montrant qu'à l'époque le *CLG* ne circulait pas beaucoup en Italie; d'autre part, ils se sont mis d'accord sur les droits d'auteur avec la maison Payot. Probablement, et pour des raisons opposées, la vérification du faible nombre de copies vendues en Italie a été l'argument principal qui a persuadé Payot et De Mauro d'entreprendre la publication du *CLG/D*. Par contre, De Mauro avait demandé d'ajouter un commentaire à la traduction, ce qui pouvait créer des obstacles à l'acquisition des droits d'auteur.

L'histoire qui mène à la publication du *CLG/D* m'apparaît comme la rencontre entre la science et le destin. Aujourd'hui il est difficile d'imaginer quel autre savant italien (ou peut-être étranger) aurait pu publier le *CLG* avec la profondeur des notes et des commentaires de De Mauro; dans le même temps, on a vu que plusieurs événements tout à fait contingents ont évité que d'autres savants ne traduisent le *CLG* en italien. Les coïncidences ne s'arrêtent pas là, parce que dans la collection saussurienne de l'Université de la Calabre³⁸ il y a une carte postale de Devoto à De Mauro au sujet de la traduction de certains termes techniques du *CLG*, en voici un extrait: «Pour Saussure, je fais concorder *lingua* et *linguaggio* et je suis pour «Parole» entre guillemets avec P majuscule»³⁹.

On peut résumer la question de la traduction de *parole* à l'absence en italien de l'opposition entre «mot» et «parole» d'un part, et entre «parole» et «discours» d'autre part; par contre *parole* en italien est le pluriel de *parola* 'mot' et c'est seulement dans certaines locutions comme *prendere la parola* que le mot italien *parola* se rapproche du mot français *parole*. De plus, le mot français *parole* est un terme technique dans le *CLG*, donc tous

³⁷ «Come ho raccontato da varie parti, davanti al mio dire che tutti gli studiosi italiani interessati possedevano il CLG in francese in casa, Vito Laterza e Donato Barbone, sanamente dubitando di me, scrissero a Payot che spiegò quanto miserabile fosse il numero di copie vendute in mezzo secolo o quasi in Italia, ciò che spinse Vito a ripropormi l'idea di tradurre e la mia richiesta di collegare la trad. a un commento che potesse utilizzare, grazie ai buoni uffici di Godel che avevo incontrato a Roma, l'edizione che sapevo Rudolf Engler aveva avviato. Payot e Laterza firmarono il contratto di traduzione e io mi misi al lavoro [...]» (mail personnel de De Mauro du 20 juin 2016).

³⁸ http://160.97.80.13:8991/F?func=find-b-0&local_base=FONDO_CSAU (site consulté le 15 janvier 2018).

³⁹ «Per il Saussure concordo con *lingua* e *linguaggio* e sono per «Parole» fra virgolette con la P maiuscola». La carte postale est dans un carton qui contient d'autres lettres reçues par De Mauro avec la cote bibliographique CSau 3.6 DEM AD/9 sans foliotation.

les choix disponibles en italien auraient orienté théoriquement la lecture du *CLG* en marquant une distance par rapport au terme technique. Pour l'exhaustivité, il faut souligner que dans l'édition italienne *parole* est en français sans majuscule et sans guillemets mais en italique⁴⁰.

L'étrange cas du destin a mené à une confrontation entre le traducteur potentiel et celui effectif au sujet de la traduction des termes techniques; on peut bien affirmer que la recherche d'un traducteur italien de qualité par A. Bally a été satisfaite pleinement: De Mauro a eu le mérite, parmi bien d'autres, d'associer son expertise philosophique et linguistique à la confrontation avec les savants italiens et étrangers afin de faire ressortir la pleine valeur scientifique du *CLG*.

Toutes ces raisons m'ont persuadé de choisir un titre spécial pour ce paragraphe, car les vicissitudes liées au *CLG/D* ressemblent à un parcours du combattant afin que le *CLG* puisse rencontrer De Mauro comme son traducteur italien. Toutefois, il faut prendre cette image pour ce qu'elle est: une simple métaphore. Dans l'histoire, le rôle déterminant est toujours joué par les décisions prises par des êtres humains et, par rapport au sujet principal de cette contribution, on a vu que les choix faits par A. Bally ont joué un rôle fondamental, même si ses décisions ont eu un caractère négatif: elle n'a pas choisi le traducteur, mais elle a sûrement évité de faire traduire le *CLG* par n'importe qui.

5. CONCLUSION

L'histoire qui ressort de ces documents nous dit qu'A. Bally a eu un rôle surtout négatif, mais ce cas exemplaire représente un indice permettant de tirer des conclusions plus générales concernant l'attitude de Mme Bally face aux droits d'auteur sur le *CLG*.

On a vu que, lors de la requête de Feltrinelli, Mme Bally a eu une attitude un peu particulière; par exemple, elle aurait pu demander directement à Feltrinelli de proposer un traducteur au lieu de chercher quelqu'un par elle-même.

En compulsant les documents d'A. Bally conservés à la BGE, je me suis persuadé que deux forces ont influencé ses choix par rapport au *CLG* et à toutes les publications de Ch. Bally: le gain économique et le prestige académique de son mari.

En ce qui concerne le gain économique, on trouve dans ces papiers beaucoup de lettres où A. Bally demande aux différentes maisons d'édition qui avaient publié les œuvres de Ch. Bally les paiements ou l'état des paiements des droits d'auteur, à côté de ces lettres on trouve souvent des relevés bancaires à ce sujet⁴¹. De plus, presque toutes les lettres concernant les éditions ou les traductions contiennent des exhortations, explicites ou

⁴⁰ Cf. Saussure 1967, p. XXII.

⁴¹ Cf. BGE, Ms. fr. 5011-5013.

implicites, relatives à la valeur scientifique et à l'effort scientifique que Ch. Bally avait dédiés à ses œuvres.

Comme l'*esprit de clocher* et l'*intercourse*⁴² génèrent un équilibre entre tradition et innovation dans une langue, la force économique et celle du prestige scientifique, en travaillant en opposition, ont créé un équilibre dans les choix sur la cession des droits d'auteur faits par A. Bally, ceux-ci ont déterminé une stratégie *pratique* qui n'était pas préméditée et qui a géré la deuxième phase d'expansion du *CLG*.

© Giuseppe Cosenza

⁴² Saussure 1916 [2005, pp. 281 et suiv.].

ABRÉVIATIONS

BGE = Bibliothèque de Genève.

Ms. fr. = manuscrits français.

f. = feuillet.

v = verso.

FONDS ET ARCHIVES

- «Papiers Charles Bally» de la Bibliothèque de Genève, cote: BGE, Ms. fr. 5001-5153. Catalogue en ligne: [http://w3public.ville-ge.ch/bge/odyssey.nsf/Attachments/bally_charlesframeset.htm/\\$file/bally_charlesframeset.htm?OpenElement](http://w3public.ville-ge.ch/bge/odyssey.nsf/Attachments/bally_charlesframeset.htm/$file/bally_charlesframeset.htm?OpenElement) (site consulté le 15 janvier 2018).
- «Collezione Saussuriana» de Biblioteca di Area Umanistica (Université de Calabre). Catalogue en ligne: http://160.97.80.13:8991/F?func=find-b-0&local_base=FONDO_CSAU (site consulté le 15 janvier 2018).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUQUET S., 2010: «D'une épistémologie néosaussurienne de la linguistique à la question de l'universalité des droits de l'homme», in *Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio*, 2010, № 3 (décembre 2010), pp. 52-64; <http://www.rifl.unical.it/index.php/rifl/article/view/105> (site consulté le 15 janvier 2018).
- COSENZA G., 2016: *Dalle parole ai termini. I percorsi di pensiero di F. de Saussure*. Alessandria: Edizioni dell'Orso.
- D'OTTAVI G., FOUGERON I., 2016: «Une lettre de Serge Karcevski de 1916», in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 2016, vol. 69, pp. 17-27.
- DOSSE F., 1991: *Histoire du structuralisme. Le champ du signe, 1945-1966*. Paris: La Découverte.
- , 1992: *Histoire du structuralisme. Le chant du cygne, 1967 à nos jours*. Paris: La Découverte.
- GODEL R., 1969: *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*. Genève: Droz.
- MEJÍA C., 2014: «Source», in de Saussure F. *Une vie en lettres, 1866-1913. Diachronie dressée par Claudia Mejía Quijano*. Nantes: Éditions Nouvelles Cécile Defaut, pp. 675-684.
- MIGLIORINI B., PISANI V. (éds.), 1935: *Atti del III Congresso internazionale dei linguisti: Roma, 19-26 settembre 1933*. Firenze: F. Le Monnier.
- MILNER J.-Cl., 2002: *Le périple structural, figures et paradigmes*. Paris: Seuil.
- SAUSSURE F. de, 1916 [2005]: *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bally et A. Sechehaye avec la collaboration d'A. Riedlinger. Paris – Lausanne: Payot, 2005.

-
- , 1922 [2011]: *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*, publié par Ch. Bally et L. Gautier. Genève: Slatkine, 2011.
 - , 1967: *Corso di linguistica generale*, introduzione, traduzione e commento di T. De Mauro. Roma – Bari: Laterza.
 - , 1967/1968-1974: *Cours de linguistique générale*, édition critique par R. Engler. Wiesbaden: Otto Harrassowitz.
 - SOFIA E., 2015: *La «Collation Sechehaye» du 'Cours de linguistique générale' de Ferdinand de Saussure*. Leuven: Peeters.
 - , 2016: «Quelle est la date exacte de la publication du CLG?», in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 2016, vol. 69, pp. 9-16.
 - SOFIA E., SWIGGERS P., 2016: «Le CLG à travers le prisme de ses (premières) réceptions», in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 2016, vol. 69, pp. 29-36.

